



Cahier d'acteur

N°10 - Juin 2013

Syndicat Mixte du Port de Dieppe et DIEPPE-NAVALS



Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe a été créé le 1^{er} janvier 2007 par la Région Haute-Normandie pour gérer les infrastructures portuaires et développer les activités du Transmanche, du commerce, de la pêche et de la plaisance.



Le cluster DIEPPE-NAVALS, créé en juin 2011, regroupe 37 membres dont 29 entreprises spécialisées dans les secteurs d'activités de la pêche, de la plaisance, de la construction navale et des énergies renouvelables dont l'éolien offshore.

Coordonnées

24 quai du Carénage - CS 40213
76201 DIEPPE cedex

Syndicat Mixte du Port de Dieppe

Courriel : syndicatmixte@portdedieppe.fr

Tél : 02 35 06 86 56

Site Internet : www.portdedieppe.fr

Dieppe Navals

Courriel : contact@dieppe-navals.fr

Tél. : 02.32.90.20.47

Site Internet : www.dieppe-navals.fr

Port de Dieppe : l'éolien a le vent en poupe

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe, investisseur public majeur, développe de manière équilibrée les quatre activités. Mise aux normes du terminal Transmanche, acquisition de grues mobiles et réfection des quais et des hangars, mise aux normes des installations pour la pêche, création d'un port à sec, aménagement d'une zone technique avec un élévateur à bateaux de 400 tonnes, mise en service d'un remorqueur ASD multifonctions permettant de développer des activités complémentaires, en lien avec l'éolien offshore... Le Syndicat Mixte ancre le port de Dieppe dans la modernité.

Le Port de Dieppe propose une offre de service sur mesure pour les entreprises régionales et renforce ses liens avec la Grande-Bretagne avec la liaison Transmanche Dieppe-Newhaven. Le professionnalisme des équipes de grutiers, la qualité de l'outillage et le nombre de bateaux manutentionnés depuis 2007 pour des chantiers éoliens terrestres font de Dieppe le port référence.

La grappe d'entreprises DIEPPE-NAVALS et le Port de Dieppe s'engagent pour le projet de parc éolien en mer de Fécamp

La grappe d'entreprises DIEPPE-NAVALS s'inscrit pleinement dans la dynamique portuaire initiée par le Syndicat Mixte du Port de Dieppe dans le cadre du développement de l'éolien offshore en France, sur la côte d'Albâtre et vis-à-vis des parcs existants en Angleterre.

DIEPPE-NAVALS, soutenu par l'Agglomération Dieppe-Maritime et de nombreux acteurs institutionnels et privés, regroupe 29 entreprises en capacité de répondre aux besoins des professionnels et des opérateurs éoliens qui interviendront sur les parcs. DIEPPE-NAVALS propose ses compétences et son savoir-faire pour la réalisation du parc éolien en mer de Fécamp, un projet d'avenir pour le développement économique du territoire haut-normand.

Dieppe port énergétique

Le port de Dieppe traite de nombreuses matières et se distingue en déchargeant régulièrement des éoliennes - pales, fûts et nacelles - qui alimentent des chantiers régionaux. Les opérateurs Humann et Taconnet, SDV Isamar, Promaritime bénéficient de la qualité de l'outillage et des infrastructures portuaires ainsi que du savoir-faire des agents du Port de Dieppe.

Le Syndicat Mixte anticipe les nouveaux trafics liés aux grands projets d'investissements régionaux avec en particulier la réalisation des parcs éoliens offshore qui feront de la région dieppoise et de la côte d'Albâtre un pôle d'excellence énergétique.

Parcs éoliens marins de Fécamp et du Tréport, parc expérimental de Veulettes-sur-Mer : une chance pour les ports du littoral et la Haute-Normandie

La faible profondeur des fonds marins de la Manche, la proximité d'un excellent réseau de transport de l'électricité et la qualité de l'infrastructure portuaire susceptible d'accueillir les navires spécialisés et de servitude avec leur équipage pour la construction et la maintenance des parcs font de Dieppe un port d'attache naturel de l'éolien offshore.

La construction du parc éolien en mer à proximité de Fécamp mais aussi celui de Veulette-sur-Mer dans le cadre du programme de recherche initié avec les partenaires industriels, contribue à faire de la Haute-Normandie une région exemplaire en matière de développement des énergies marines. C'est pour le Port de Dieppe un puissant

levier pour dynamiser l'économie locale et préparer le futur chantier éolien offshore du Tréport.

Les investissements programmés ou à venir généreront des centaines d'emplois pour la construction, l'exploitation et la maintenance des différents parcs. Ils participent à la création de nouveaux métiers et d'une filière industrielle spécialisée dans les travaux maritimes.

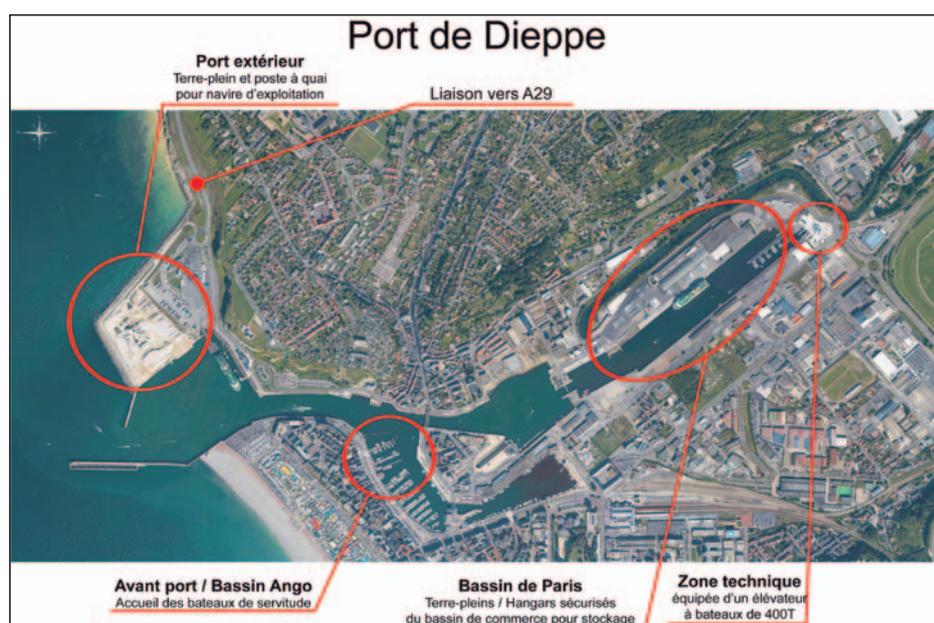
Le Port de Dieppe et la grappe d'entreprises DIEPPE-NAVALS s'inscrivent résolument dans la dynamique régionale et nationale en faveur du développement des énergies renouvelables.

Port de Dieppe : une base logistique de proximité pour l'éolien offshore

// Des infrastructures adaptées dans le port extérieur

Le port de Dieppe situé idéalement sur la côte d'Albâtre constitue un atout majeur dans l'offre régionale, une infrastructure indispensable pour assurer aux côtés du Grand Port Maritime du Havre et des ports locaux de Fécamp et du Tréport la réussite des projets.

Le port extérieur disposant de plusieurs hectares et d'un linéaire de quais pouvant accueillir des colis lourds ou encombrants représente un véritable atout dans la phase de construction des parcs mais aussi pour les opérations de maintenance lourde nécessitant de stocker en partie ou sur une période limitée les éléments acheminés par navire.



// Des espaces disponibles sur le port de commerce

Les terre-pleins et les bâtiments rénovés sur l'espace sécurisé du bassin de Paris sont adaptés pour le stockage de tous les types de matériels et l'accueil des activités de maintenance, la zone économique de l'Agglomération Dieppe-Maritime Eurochannel constituant une base arrière de proximité idéale.

// Une capacité d'accueil des bateaux de servitude pour l'éolien offshore dans l'avant port

La mise en service du port à sec en 2014 permettra de réserver dans l'avant port les emplacements utiles au stationnement des bateaux de servitude assurant la maintenance des parcs éoliens.

La Compagnie dieppoise de remorquage du groupe Thomas Services maritimes, assure le service de remorquage portuaire à Dieppe avec le TSM Albâtre un remorqueur polyvalent et est déjà spécialisée dans le remorquage maritime et hauturier et les interventions dans le domaine des énergies marines renouvelables.

// Une offre de services pour l'entretien de la flotte opérant sur les sites

Le nouvel élévateur à bateaux de 400 tonnes sur la nouvelle zone technique en amont du bassin de Paris

garantit 24h/24 les opérations de maintenance des bateaux de servitude.

// La mise à disposition de bureaux pour les entreprises

Le nouveau Centre d'Affaires ouvert par l'Agglomération Dieppe-Maritime, pôle d'accueil des entreprises et porte d'entrée des grands chantiers, propose des bureaux en location pour de courtes ou moyennes durées et les meilleurs services.

// Des chantiers navals installés sur le port et des entreprises spécialisées dans les travaux maritimes regroupés au sein de « grappes » d'entreprises industrielles

Les entreprises locales se sont regroupées dans le cadre des grands projets régionaux : DIEPPE MECA ENERGIES pour les secteurs mécanique et énergétique et DIEPPE-NAVALS pour la réparation navale et la maintenance éolienne offshore, VIALOG dans le domaine de la logistique et de la sous-traitance industrielle.

DIEPPE-NAVALS est le partenaire naturel des projets éoliens marins et du parc éolien offshore de Fécamp

DIEPPE-NAVALS répond aux besoins des différents professionnels et des opérateurs éoliens qui interviendront sur les parcs éoliens offshore de la Manche avant, pendant et après leurs réalisations tout en étant un véritable centre de ressources et d'appui (notion de « Guichet Unique ») pour les services à quai et travaux en mer.

DIEPPE-NAVALS propose des offres clés en main et à la demande aux professionnels de la mer en s'appuyant sur les infrastructures de levage et de mise à sec (privées et publiques) situées sur le port de Dieppe ainsi que sur les autres ports du littoral seinomarin (Fécamp, Le Havre, Le Tréport et Saint-Valéry-en-Caux).

29 entreprises au service de la pêche, de la plaisance, de la construction navale et des énergies renouvelables dont l'éolien offshore :

Accueil portuaire : remorquage, lamanage, avitaillement, ravitaillement, armement et affrètement

Service à quai : manutention, stockage et logistique, mise à sec, carénage et peinture

Chantiers navals : construction, réparation, entretien des navires de service, pêche et plaisance

Travaux d'infrastructures maritimes, portuaires et fluviaux

Equipements embarqués : mécanique et usinage, propulsion, hydraulique et tuyautage, électricité, électronique et informatique de bord, équipements de pont et chaudronnerie, accastillage et matériel de pêche

ENR : toutes les activités d'assistance techniques et d'accompagnement des flottes et chantiers offshore



// Entreprises membres de DIEPPE-NAVALS :
 ACF MECANIQUE, AFI, ALBATRE NAUTIQUE LOCATION, BPR CONSEIL, CEGELEC SDEM, CGG VERITAS / SBGS, CHANTIER NAVAL DU CAP FAGNET, COOPERATIVE DE LAMANAGE DES PORTS DE ROUEN ET DE DIEPPE, DIEPPE MATERIEL DE PECHE, DIEPPE NAUTIC, FARRUGIA JEAN-MICHEL PEINTURE NAVALE ET INDUSTRIELLE, FDKOMPOSITES, FLORENT MARINE DIEPPE, FRABELTRA, GEOREP, HERVE GILLE SOUDURE (HGS), HYDRAUTECH, DFDS SEAWAYS SAS, MANCHE INDUSTRIE MARINE, MANOFFSHORE, MECANIQUE TREPORTAISE, MECA OFFSHORE, PRO MARITIME INTERNATIONAL, SINAY, STO LOGISTIQUE, THALASSA DIEPPE, THOMAS SERVICES MARITIMES, TOURISME ET LOISIRS MARITIMES LEGARDIEN PERE ET FILS, VOIL' A DIEPPE.

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe garant du développement de l'éolien offshore et du respect de l'activité pêche

L'activité pêche est le socle de l'identité maritime de la région dieppoise. Les conditions d'exploitation sur les zones concernées par les parcs éoliens doivent être déterminées en concertation avec les professionnels de la pêche, avec des espaces de circulation et la garantie de pouvoir travailler en toute sécurité. Les espaces rendus impossible à la navigation doivent d'un commun accord constituer des aires de renouvellement de la ressource halieutique pour assurer l'avenir des professionnels de la mer.

La mise en service des parcs éoliens en mer sur le littoral doit permettre aux professionnels de la pêche de bénéficier de ressources nouvelles qui leur permettront de s'adapter aux nouvelles conditions d'exploitation de la mer et de vivre du fruit légitime de leur travail.

Il semble naturel que les promoteurs des projets de parcs éoliens offshore consacrent une partie de leurs moyens pour équiper la flotte de navires de pêche de moteur de la nouvelle génération, moins consommateur d'énergie afin de réduire les charges d'exploitation des pêcheurs.



Le Port de Dieppe et DIEPPE-NAVALS au service d'une énergie d'avenir

« La place de la France, grande nation maritime, dans l'éolien offshore et les énergies marines repose sur l'engagement des régions et les partenariats avec les ports dotés des meilleures infrastructures. Aux côtés de la Région Haute-Normandie, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe se donne les moyens de relever ce défi du 21^{ème} siècle. Regroupées au sein du cluster DIEPPE-NAVALS les entreprises de la région sont déterminées à être des acteurs à part entière de la filière industrielle éolienne marine. Les parcs éoliens offshore, générateurs d'emplois qualifiés pour la construction et la maintenance des installations sont une opportunité pour l'économie locale. Le Port de Dieppe et DIEPPE-NAVALS mobilisent leurs compétences respectives pour la réussite des projets éoliens marins qui feront de la côte d'Albâtre un pôle d'excellence énergétique. »

Alain Le Vern, Président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe
 François Landais, Président de la grappe d'entreprises DIEPPE-NAVALS

CPDP Eolien en mer-Fécamp

13 quai BERIGNY - 76400 FECAMP

Tél. : 02 27 30 54 75 • Email : contact@debatpublic-eolienmer-fecamp.org